

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 19 Octobre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.1, Motion, 0.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 0.2) Arguel : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS suppléant de M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 2.1), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (jusqu'au 0.2), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 2.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'au 0.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 2.1) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 2.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cusey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT (à partir du 2.1) Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Sébastien CUINET suppléant de M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'à la motion) Montfaucou : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 2.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'à la motion) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE (jusqu'à la motion) Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 2.1)

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Châtilion-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Noiron : M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : Mme Catherine COMTE-DELEUZE

Procurations de vote :

Mandants : T. JAVAUX (à partir du 2.1), J. ACARD, E. ALAUZET, T. BIZE (à partir du 2.1), P. BONNET, P. CURIE (à partir du 2.1), Y.M. DAHOUI, M.L. DALPHIN, E. DUMONT, M. OMOURI, Y. POUJET, D. SCHAUSS, M. ZEHAF, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 0.2), C. BOTTERON, P. CORNE (à partir du 2.1), D. PARIS (jusqu'à la motion), P. DUCHEZEAU, D. GAUTHEROT, R. STEPOURJINE (à partir du 0.3), J.M. JOUFFROY

Mandataires : A BLESSEMAILLE (à partir du 2.1), P. MOUGIN, C. THIEBAUT, C. LIME (à partir du 2.1), J. GROSPERRIN, G. CHALNOT (à partir du 2.1), M. LOYAT, C. WERTHE, F. ALLEMANN, L. FAGAUT, N. BODIN, D. DARD, A. GHEZALI, J. KRIEGER (jusqu'au 0.2), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON (à partir du 2.1), R. STEPOURJINE (jusqu'à la motion), E. MAILLOT, G. ORY, G. BAULIEU (à partir du 0.3), P. ROUTHIER

Délibération n°2017/003824

Rapport n°0.2 - Installation d'un nouveau conseiller communautaire de la Ville de Besançon et modification des représentations de la CAGB dans différentes commissions et structures

Installation d'un nouveau conseiller communautaire de la Ville de Besançon et modification des représentations de la CAGB dans différentes commissions et structures

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Suite à la démission présentée par Mme Solange JOLY, il est proposé d'installer M. Clément DELBENDE, comme nouveau conseiller communautaire de la Ville de Besançon.
Il est également proposé de modifier, en conséquence, les représentations de la CAGB à Grand Besançon Habitat, au SMSCoT et au SYBERT.

I. Installation d'un nouveau conseiller communautaire de la Ville de Besançon

Suite à la démission de Mme Solange JOLY, le Conseil municipal de la Ville de Besançon a, par délibération en date du 12 octobre 2017, procédé à l'installation de M. Clément DELBENDE comme conseiller municipal.

Conformément aux articles L.5211-6 et suivants du CGCT, M. Clément DELBENDE devient également conseiller communautaire.

Ancienne situation :

Solange JOLY

Nouvelle situation :

Clément DELBENDE

II. Incidences sur les représentations de la CAGB dans différents commissions et structures

Il est proposé de faire application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil « *peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

A/ Dans les commissions communautaires

Il est proposé que M. Clément DELBENDE siège en tant que titulaire à la commission n°3 « Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche ».

C/ A Grand Besançon Habitat

Ancienne situation :

Titulaire
Solange JOLY

Nouvelle situation :

Titulaire
Clément DELBENDE

B/ SYBERT

Ancienne situation :

Titulaire	Suppléant
Thibaut BIZE	Solange JOLY

Nouvelle situation :

Titulaire	Suppléant
Thibaut BIZE	Clément DELBENDE

C/ Au SMSCoT

Ancienne situation :

Titulaire	Suppléant
Myriam LEMERCIER	Solange JOLY

Nouvelle situation :

Titulaire	Suppléant
Myriam LEMERCIER	Clément DELBENDE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du CGCT,
- installe Monsieur Clément DELBENDE comme conseiller communautaire représentant la Ville de Besançon,
- désigne Monsieur Clément DELBENDE comme :
 - membre titulaire de la commission n°3 « Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche »,
 - représentant titulaire à Grand Besançon Habitat,
 - représentant suppléant au SYBERT,
 - représentant suppléant au SMSCoT.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 OCT. 2017

Contrôle de légalité

